



Le Gouvernement Laurier devant l'opinion

RAPATRIEMENT

**L'Émigration
Canadienne - Française
aux États - Unis**

1908

LE FLEAU DE L'EMIGRATION

Il n'est pas besoin d'insister sur l'étendue du mouvement d'émigration des Canadiens-français aux Etats-Unis, au dernier quart de siècle dernier.

De même que, suivant le mot de Sir Wilfrid Laurier, chaque Canadien sent aujourd'hui la prospérité, en mettant la main à sa poche et n'a pas besoin qu'on la lui montre à la lanterne magique ;

De même, alors, les familles canadiennes-françaises n'avaient pour se rendre compte des saignées faites dans leurs rangs par cette désastreuse émigration, qu'à compter les places vides au foyer et à la table commune, les places des enfants "PARTIS POUR LES ETATS".

LES TRISTESSES DE L'EMIGRATION

Personne ne pouvait parler en termes plus éloquentes des tristesses et des ruines causées par l'émigration des Canadiens-français aux Etats-Unis que le très honorable Sir Wilfrid Laurier.

Parlant au cours de cette session (1907-08) sur la motion Monk demandant la suppression des primes d'immigration, il a tracé dans ces termes les tristesses de notre émigration, auxquelles il a travaillé de toutes ses forces à apporter remède :

"L'honorable chef de l'opposition (M. R. L. Borden) a parlé éloquemment et sensément, dit Sir W. Laurier de la fidélité de ceux qui, dans les dernières années du dix-huitième siècle, ont tout sacrifié afin de pouvoir rester les sujets de l'Angleterre, qui ont renoncé à tous leurs biens dans les colonies américaines et sont venus ici se créer de nouveaux foyers dans ce qui n'était alors qu'une solitude.

Il ne pouvait en parler en termes trop élogieux. On ne trouverait probablement pas dans le monde entier un plus bel exemple de fidélité à ses convictions. Mais il est également vrai que leurs descendants ainsi que les descendants des pionniers français qui, animés des mêmes motifs, sont venus se créer de nouveaux foyers dans les forêts du Canada.—les descendants de ces hommes, dis-je, à un certain moment, ne pouvaient plus gagner leur vie dans leur patrie et durent émigrer par milliers et par centaines de milliers dans un pays étranger que la nature n'a pas mieux doué que le leur.

Je dois rappeler à nos adversaires que pendant les trente dernières années du siècle passé, à venir jusqu'au dernier recensement, la population du Canada n'a pas augmenté. Les périodes décennales succédaient aux périodes décennales, et chaque recensement venait nous raconter la même histoire et c'est à peine si le Canada parvenait à retenir ses propres nationaux. Pendant toutes ces longues années, les mères canadiennes élevaient des enfants, mais quand venait le moment de les compter, on ne les trouvait pas sur le sol du Canada. Le recensement de 1891, porte la population du pays à 4,983,239 ; l'augmentation, en dix ans, n'ayant été que de 5.9 p. 100. A l'expiration de la période décennale suivante, en 1901, elle était de 5,371,315, soit à peine 11 p. 100 d'augmentation.

Et de quoi se composait cette augmentation ? La population de la Colombie-Anglaise avait augmenté de 81 p. 100 (élément étranger) celle du Manitoba avait augmenté de 67 p. 100 (élément étranger) ; celle des Territoires du Nord-Ouest, de 113 p. 100 (élément étranger). Quels

gains avions-nous faits dans les plus anciennes provinces ? Dans le Nouveau-Brunswick, l'augmentation était à peine de 3 p. 100 ; dans la Nouvelle-Ecosse, seulement 2 p. 100 ; dans l'Ontario, 3 p. 100 ; dans l'île du Prince-Edouard, moins de 1 p. 100 ; dans la province de Québec, 10 p. 100.

Le recensement précédent avait donné des résultats à peu près semblables. Dans les dix ans qui ont précédé 1891, la population du Nouveau-Brunswick n'a accusé aucune augmentation ; celle de la Nouvelle-Ecosse a augmenté de 2 p. 100 ; celle de l'Ontario de 9 p. 100 ; celle de l'île du Prince-Edouard, de moins de 1 p. 100 ; celle de Québec, de 9 p. 100.

Ces chiffres font voir quelle était la situation antérieurement à 1901. IL EST DIT DANS L'ECRITURE QUE L'ANGE DE LA MORT VISITA LA TERRE DES EGYPTIENS ET EXTERMINA TOUS LES PREMIERS NES. QUICONQUE IGNORANT NOTRE HISTOIRE AURAIT PARCOURU LES PAGES DE CES DEUX RECENSEMENTS, AURAIT PU CROIRE QU'UN CHATIMENT PLUS TERRIBLE ENCORE AVAIT ETE INFLIGE A CE PAYSET QUE L'ANGE DE LA MORT, Y AVAIT PASSE EN FRAPPANT DE MORT. NON SEULEMENT LES PREMIERS-NES, MAIS LA PROGENITURE ENTIERE DES FAMILLES CANADIENNES.

Ces enfants n'étaient pas morts, mais ils étaient perdus pour nous. Comme je l'ai expliqué, ils avaient dû quitter leur patrie pour aller grossir la population d'un pays étranger et contribuer à sa prospérité par leur travail.

(Page 7419. Débats français 1908).

CHIFFRE DE LA DEPOPULATION

La population du Canada, en 1901, était de 5,371,315 ; sur ce nombre, 4,671,815 étaient nés au Canada et les autres venaient de l'étranger. Mais le recensement américain de cette même année fait voir que sur le chiffre de la population des Etats-Unis, 1,183,255 étaient nés au Canada. Par conséquent, à cette date, il y avait 5,855,070 individus nés au Canada et vivant, soit au Canada ou aux Etats-Unis. De ce nombre, un sur cinq avait émigré aux Etats-Unis.

CAUSES DE L'EMIGRATION

L'émigration des Canadiens aux Etats-Unis a débuté, il y a trois quarts de siècle.

Dès 1840, les Canadiens à l'humeur voyageuse se ressentirent de la fièvre de l'or, et c'est à cette époque qu'il faut faire remonter le premier exode.

Les découvertes de l'or en Californie, au Pérou, en Australie déracinèrent le premier groupe qui se répandit à travers le monde.

Un second mouvement se produisit en 1848-49, après l'adoption en Angleterre de la loi sur les céréales qui provoqua une dépression commerciale et industrielle, dont les effets se firent sentir au Canada, et causèrent de nombreux départs.

En 1860, la guerre civile aux Etats-Unis attira hors du Canada, un grand nombre de jeunes gens auxquels étaient offertes de hautes primes d'engagement. Le fait est que dans les deux camps, au Nord comme au

Sud, on comptait un nombre considérable de volontaires canadiens, qui sont demeurés aux Etats-Unis.

Mais c'est surtout dans l'extrême quart du siècle dernier que le mouvement d'émigration a pris cette intensité que déplorait si éloquemment Sir Wilfrid Laurier.

L'impéritie des administrations conservatrices, incapables de développer l'Ouest et de donner du travail à notre population, causait ce terrible exode ruineux pour notre pays.

Et ce n'est pas seulement dans les Etats de l'est que se répandaient les émigrants canadiens, mais aussi dans ceux de l'Ouest.

On peut dire qu'ils se sont imprégnés dans tous les Etats-Unis, et il est rare que l'on puisse poser le pied quelque part aux Etats-Unis, sans y trouver un Canadien.

CANADIENS-FRANÇAIS ET CANADIENS ANGLAIS AUX ETATS-UNIS

Bien que le malheur des uns ne fasse pas le bonheur des autres, il est à noter que ce ne sont pas seulement les Canadiens-français qui se sont rendus aux Etats-Unis.

Les Canadiens anglais ont émigré en nombre double, si l'on doit avoir foi aux statistiques américaines.

Voici un memorandum qu'on nous communique de Washington :

Année du recensement	Canadiens d'origine anglaise	Canadiens d'origine française	Totaux
1850			147,711
1860			249,970
1870			493,464
1880			717,157
1890	678,442	302,496	980,938
1900	784,741	395,066	1179,807

Ce tableau comprend toutes les personnes nées en Canada qui résident aux Etats-Unis proprement dits, sans compter l'Alaska, Hawaï et les Stations militaires et navales.

En 1900, parmi les personnes nées au Canada et résidant aux Etats-Unis, 781,953 avaient leur père et mère nés au Canada, et 30,802 avaient l'un des deux né au Canada.

En plus de ce qui précède, il y avait aux Etats-Unis, au moment de la préparation du recensement, une population née aux Etats-Unis, s'élevant à 1,299,078 dont le père ou la mère ou les deux étaient nés Canadiens.

Ceci fait une population de 2,478,885 âmes, qui sont soit nés au Canada, soit nées de parents qui sont l'un ou l'autre ou tous deux nés au Canada. Les Sauvages et personnes autres que celles de race blanche ne sont pas comprises dans ces chiffres.

Les résidents de Terre-Neuve sont classés comme Canadiens, mais ils représentent un chiffre si modique qu'ils ne jouent aucun rôle dans cette récapitulation.

LE SORT DES CANADIENS-FRANÇAIS

Ce qui est encore admirable, c'est que les Canadiens-français arrivés aux Etats-Unis se soient adaptés aux conditions nouvelles et aient réussi à conserver leur caractère distinctif, sans se noyer dans la grande masse Yankee.

La merveilleuse vitalité de notre race est sortie victorieuse de l'épreuve.

Les Canadiens-français se sont groupés et ont constitué des agrégations puissantes dans nombre de villes:

Lowell, Fall River, Manchester, Lawrence, Holyoke, Springfield, etc.

Dans toutes ces villes, les Canadiens-français ont leur clergé, leurs écoles, leurs paroissés, leurs sociétés nationales, etc.

Si l'on veut se rendre compte de l'importance qu'ils ont acquise dans les états de l'Est, nous en prendrons un en particulier, le Massachusetts, à l'égard duquel nous sont fournies les indications suivantes:

LES CANADIENS FRANÇAIS DU MASSACHUSETTS

D'après le recensement officiel de 1905, le Massachusetts comptait à cette époque 233,921 Franco-Américains, nés au Canada, soit environ 40,784 familles.

Etant donné que nos nationaux nés dans le pays et considérés, pour les fins du recensement, comme des Américains, sans désignation du lieu d'origine sont pour le moins aussi nombreux que ceux qui ont vu le jour dans la province de Québec, on peut donc estimer la population totale de langue française dans cet Etat à environ cinq cent mille âmes.

Un demi-million, cela représente 100,000 familles environ parlant notre belle langue.

Le Massachusetts comptait en 1905 une population globale de 3,003,635 —chiffres officiels. Notre population atteint donc un sixième.

Nous ne pensons pas que les Yankees, c'est-à-dire ceux qui font remonter leur origine à l'immigration anglo-saxonne puritaine de la première époque, soient aujourd'hui supérieurs en nombre à notre élément. Il n'y a probablement que les Irlando-Américains qui nous dépassent sous le rapport numérique; mais l'assimilation fait constamment dans leurs rangs des ravages effrayants

Les franco-américains forment un bloc solide, l'un des plus homogènes qui existent dans ce pays, essentiellement composite.

LES MESURES DE RAPATRIEMENT

Le gouvernement Laurier ayant entrepris non seulement de faire rentrer au pays les Canadiens émigrés, mais d'attirer dans nos fertiles contrées les citoyens américains disposés à s'établir parmi nous, voyons comment s'est accompli le grand travail dont nous admirons chaque jour les résultats.

TRAVAIL D'IMMIGRATION AUX ETATS-UNIS

Le gouvernement fait un travail considérable aux Etats-Unis pour amener au Canada des colons américains.

Et dans tout ce travail le rapatriement n'est pas oublié comme on peut en juger par l'étude du personnel qui s'occupe de l'immigration américaine.

- 17 Agents d'Etat
- 77 Sous-Agents
- 11 Agents de rapatriement.

BESOGNE SPECIALE DES AGENTS DE RAPATRIEMENT

Les onze agents de rapatriement ne s'occupent pas d'autre travail que d'encourager et de décider les anciens Canadiens à revenir au pays. Leur travail consiste spécialement :

- A se procurer des listes et des adresses des anciens Canadiens;
 - A distribuer des brochures et journaux récents donnant les derniers renseignements sur nos régions de colonisation;
 - A visiter chez eux les anciens Canadiens, et à faire valoir les avantages du pays natal;
 - A faire des conférences;
 - A publier des articles dans les journaux locaux.
- Et maintenant, si on doit juger d'une œuvre par ses résultats, voyons donc quels résultats ont été obtenus.

LE SUCCES DE L'OEUVRE DE RAPATRIEMENT

On peut juger des excellents résultats de l'œuvre du rapatriement par ce fait que NEUF POUR CENT de l'immigration totale qui nous vient des Etats-Unis consiste en anciens Canadiens.

C'est ce qui ressort du tableau suivant :

Exercice financier	Anciens Canadiens	Immigration des Etats-Unis	Proportion des anciens Canadiens dans l'immigration des E.-U.
1903-04	4,432	45,229	9.8 p. c.
1904-05	3,613	43,652	8.3 p. c.
1905-06	5,000	57,919	8.6 p. c.
1906-07	2,502	34,659	7.3 p. c.
1907-88	5,160	58,312	8.8 p. c.
5 années	20,707	239,771	9 p. c.

Si l'on considère que la population des Etats-Unis est d'à peu près 80,000,000 d'âmes, dont un peu moins de 2,000,000 sont d'origine canadienne, on constate que les anciens Canadiens, sur lesquels se portent les effets de l'immigration ne constituent que la quarantième partie de la population.

Un autre point important dont il faut tenir compte, c'est que les 20,707 anciens Canadiens rapatriés, et qui figurent dans ce tableau, consistent essentiellement en personnes nées au Canada, "et ne comprennent pas les "enfants de parenté canadienne, nés aux Etats-Unis".

Ceux-ci sont naturellement classés dans les tableaux statistiques, d'après leur contrée de naissance et figurent ainsi parmi les citoyens réguliers des Etats-Unis, bien que leurs parents résidassent primitivement en Canada.

Nous allons maintenant citer quelques rapports officiels, pour montrer comment s'accomplit cette œuvre, et prouver le dévouement de ceux qui s'y livrent.

LISTE DES AGENTS ET DES SOCIÉTÉS QUI S'OCCUPENT DU RAPATRIEMENT DES CANADIENS-FRANÇAIS DES ETATS-UNIS

Société générale de Colonisation et de Rapatriement de la province de Québec, Montréal.	
René Dupont	Québec, Q.
J. B. Carbonneau, agent,	Biddeford, Me.
C. A. Laurier agent,	Marquette, Me.
Romuald Laurier agent	114 Dudley St. Roxbury, Mass.
Damase Gauthier	Laurentides, Q.
O. Tessier	Saginaw, Mich.
W. H. Beaudry,	Mass.
Alexandre Ayotte	Great Fall, Montana.
Rév. L. P. Gravel,	Gravelburg, Sask.
Rév. E. E. Gauthier	Pawtucket R. I.
Rév. J. A. Ouellette	Montréal, Q.

SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE MONTREAL

La Société de Colonisation de Montréal a préparé un relevé de ses travaux dans les dix dernières années, de 1898 à 1907 inclusivement, nous en sujet du rapatriement opéré par cette extrayons les données suivantes, au compagnie.

Année 1898	68 Canadiens des E. U.
1899	31
1900	92
1901	102
1902	149
1903	119
1904	228
1905	295
1906	310
1907	330

En dix années, 1,715 Canadiens sont revenus des Etats-Unis pour s'établir dans les régions de colonisation du pays par les soins de cette Société seule.

(Rapport spécial du Secrétaire, mars 1908).

SOCIÉTÉ DE RAPATRIEMENT ET DE COLONISATION DU LAC ST-JEAN

"Nos efforts vers le rapatriement sont sûrs de réussir pour les raisons suivantes: 1o. Les Canadiens émigrés connaissent la province, ses conditions d'existence et son climat; 2o. Il se produit indubitablement chez beaucoup de nos concitoyens qui ont vécu dans les grandes villes américaines. Beaucoup nous disent que si nous avions eu des terres à leur donner, quand ils ont passé la frontière, ils seraient allés sur ces terres, mais qu'il leur fallait bien gagner leur vie."

(Rapport du Surintendant de l'Immigration 1902-03, p. 148.)

RAPPORT DE M. O. TESSIER, AGENT

"Dans l'état de Michigan, je me suis rencontré et j'ai parlé rapatriement avec 1200 personnes, auxquelles j'ai donné des renseignements sur le Canada. Ayant remarqué que les femmes étaient désireuses d'entendre parler de ce pays nouveau, j'ai conseillé aux cultivateurs d'amener avec eux leurs femmes et leurs filles aux assemblées. Ils en ont agi ainsi, et je crois que ce sera une grande assistance pour la cause de l'immigration."

(Rapport du Surintendant de l'Immigration 1904-05, page 83.)

RAPPORT DE M. DAMASE GAUTHIER

"Je suis heureux d'être à même de pouvoir vous dire que l'opinion publique à l'égard du Canada, dans les Etats de l'est, a subi un changement considérable. Il y a trois années maintenant que j'ai commencé mes travaux. Au début, j'ai rencontré beaucoup d'hostilité de la part des classes dirigeantes, mais maintenant elles m'approuvent et m'aident.

"Nos familles canadiennes-françaises vont revenir à leur pays natal en grand nombre. Je n'ai pas le moindre doute que ce mouvement ne va pas seulement continuer, mais s'accroître. La prospérité qui règne dans notre pays, les progrès de l'agriculture et de l'industrie de la laiterie et, d'un autre côté, l'influence du socialisme dans les classes laborieuses et les conflits servent seulement à tourner les regards de nos frères des Etats-Unis vers les belles terres du Canada".

(Rapport du Surintendant de l'Immigration 1902-03, page 159)

RAPPORT DU REV. M. BLAIS

"En plus du rapatriement d'un grand nombre de nos gens, j'ai réussi à façonner l'esprit de la classe dirigeante aux avantages de l'Ouest Canadien, et à les intéresser à mon œuvre, ce qui facilitera beaucoup ma tâche à l'égard d'un grand nombre de personnes qui songent sérieusement à revenir au Canada.

"J'ai beaucoup visité les familles chez elles.

"Vous apprendrez avec plaisir que les colons que j'ai amenés au Manitoba et dans l'Ouest améliorent chaque jour leur position et se déclarent satisfaits et pleins d'espoir dans l'avenir."

Votre obéissant serviteur,

Signé):

M. BLAIS, prêtre, O.M.I."

(Rapport du Surintendant de l'Immigration 1902-03, page 145.)

RAPPORT DU REV. H. L. VACHON, O. M. I.

"J'ai continué l'année dernière le travail commencé précédemment, et qui consistait à donner des conférences dans les Etats de l'Ouest, parmi les établissements français les plus prospères dans les régions agricoles.

Les résultats, je suis heureux de le dire, ont été satisfaisants au point de vue de la qualité et de la quantité des colons. Les anciens émigrés du Canada forment une classe excellente de colons, car ce sont des hommes qui ont ramassé de la fortune et acquis de l'expérience dans la culture aux Etats-Unis. Je dois dire que la population française s'intéresse de plus en plus au Nord-Ouest, et j'en ai la preuve dans les demandes qui me viennent de tout côté, de faire des conférences sur le Canada. Une de ces invitations m'est venue d'aussi loin que Butte City, Montana; j'en ai profité pour donner là une conférence, ainsi que dans plusieurs établissements français du Montana; et ces travaux n'ont pas été sans résultat, comme on peut en juger par le fait que la proportion de colons français venant de cette partie du pays est plus élevée que l'année précédente."

(Rapport du Surintendant de l'Immigration 1904-05, page 86)

RAPPORT DE M. A. RIDOUT

"Je dois dire que dans les Etats de l'est que j'ai visités, la majorité de la population française est anxieuse de revenir et de voir nos nouveaux établissements du Canada. Pendant mes conférences, j'ai signalé à mon auditoire les avantages qu'on peut trouver dans les établissements du Nouvel-Ontario, des districts de Nipissing et d'Algoma, du Nord du Témiscamingue et du comté de Pontiac, P. Q."

(Rapport du Surintendant de l'Immigration 1904-05, page 87)

RAPPORT DE JOHN HOOLAHAN, AGENT

"J'ai le plaisir de pouvoir dire que le rapatriement des Canadiens-français marche avec continuité. Beaucoup reviennent à leurs anciens foyers de Québec et l'est d'Ontario, mais une forte proportion aussi tournent maintenant leurs pas vers le Nord-Ouest."

(Rapport du Surintendant de l'Immigration 1904-05, page 140)

RAPPORT DE M. C. A. LAURIER, AGENT

"Dans ces derniers douze ou dix-huit mois, l'agence de Marquette a dû lutter contre une très forte opposition dans cette partie du Michigan, opposition provenant des compagnies possédant des terres dans la péninsule septentrionale de l'Etat. Ces compagnies emploient les journaux pour leur œuvre avec un système complet d'annonces et travaillent de concert pour entraver le mouvement vers le Nord-Ouest canadien, mais en dépit de tous leurs efforts, il est très encourageant de constater que la population porte un intérêt croissant au Canada; le nombre de lettres qui nous viennent ici augmente constamment et en continuant comme nous l'avons fait dans le passé, j'ai confiance dans la venue cette année d'une plus forte immigration que nous en avons encore eue."

(Rapport du Surintendant de l'Immigration 1904-05 page 67)

RAPPORT DE M. O. CORBEIL

"Je me suis rendu à Nashua, Manchester et Concord, N. H. où les Canadiens-français sont nombreux et demandaient plus de renseignements.

"Comme résultat de ces voyages, les lettres que je reçois fréquemment et les brochures que l'on me demande fréquemment de tout côté, prouvent que le rapatriement des Canadiens est plus considérable que jamais et va aller encore en augmentant parce que les gens sont mieux renseignés et connaissent mieux l'Ouest Canadien."

(Rapport de 1906-07)

RAPPORT DE M. J. B. CARBONNEAU

“ Les perspectives pour ce bureau qui s'occupe surtout de provoquer le rapatriement d'autant de Canadiens-français que possible, sont très bonnes.

“ Pendant l'exercice financier, j'ai délivré des certificats pour 405 personnes représentant 134 familles, allant soit dans l'Ouest du Canada, soit dans la province de Québec et possédant entre elles, un total de \$48,000.”
(Agences Biddeford, Me. 31 mars 1908)

ALARME DES ETATS-UNIS

Il est impossible fait remarquer le Sous-Ministre de l'Intérieur, d'omettre d'une étude relative au rapatriement, les données qui ont trait à l'immigration des Etats-Unis, dont le dixième se compose d'anciens Canadiens.

Tout indique que le gouvernement des Etats-Unis commence à être vivement effrayé de la rentrée de nos anciens citoyens et de l'émigration des Yankees de l'Ouest vers les plaines fertiles du Canada.

Ainsi, comme premier mode de représailles, la Commission du Commerce entre Etats a interdit aux compagnies de chemin de fer l'abaissement des tarifs pour le transport hors des Etats-Unis des colons ou des chercheurs d'établissements.

Ce qui veut dire, qu'à l'avenir, les personnes se dirigeant vers le Canada devront payer leurs billets le prix régulier.

Il se peut que ceci empêche un certain nombre de colons de donner suite à leur intention de s'établir ou de revenir au Canada, à cause du prix élevé à payer, mais en tout cas, l'effet sera de faire venir au Canada les colons de bonne foi, possesseur de ressources au-dessus de la moyenne. Maintenant qu'un courant permanent d'immigration a été établi entre le Canada et les Etats-Unis, l'acte limitatif de la Commission du Commerce entre Etats n'est pas, par suite, sans présenter de compensation.

(Rapport du Ministère de l'Intérieur page XXXV)

CHIFFRES DE RAPATRIEMENT

M. J. B. Lucier, attaché au chemin de fer Rutland pour la vente des billets, transmet chaque année à la Société de Colonisation et de Rapatriement de Montréal, une statistique des Canadiens rapatriés et enregistrés à son bureau, dont le chiffre s'élève, pour les sept dernières années (1901-1907) à 76,866. Tous ces gens se sont répartis dans les vieilles paroisses de la province de Québec.

Si l'on tient compte que cinq ou six autres chemins de fer américains pénètrent au Canada, on peut se faire une idée assez juste du nombre de nos compatriotes des Etats-Unis qui rentrent dans leur patrie annuellement, soit sur les instances des agents de nos gouvernements ou pour d'autres causes faciles à expliquer.

(Rapport spécial de la Société de Colonisation et de rapatriement de Montréal, 1908).

LES EFFORTS ET LES RESULTATS

GARDONS LES NOTRES!

Ce cri était lancé l'année dernière à la Chambre des Communes par un député conservateur, M. Paquet, député de l'Islet, qui énonçait du même coup les causes de l'émigration, le travail à faire pour l'arrêter, et l'accomplissement de ces travaux par le gouvernement fédéral.

Voici cette déclaration si intéressante dans la bouche d'un député de l'opposition:

" Dans la région sud-est de la province de Québec, l'émigration aux Etats-Unis a causé un tort incalculable. Je n'en dirai pas les causes, il s'agit de travailler pour l'avenir. Chaque année, dans nos campagnes, quelques familles se croient obligées d'émigrer. Je désire voir ce mouvement disparaître complètement. Nous avons besoin de tous les fils du sol pour assurer la prospérité du Canada. Au gouvernement le soin de construire immédiatement le Transcontinental, afin d'ouvrir de nouvelles régions à la colonisation, à l'agriculture, au commerce et à l'industrie.

" Au gouvernement le soin de favoriser, d'encourager les sociétés de coopération destinées à modifier convenablement les conditions économiques ouvrières et de la classe agricole.

" A nos gouvernements, le soin de fonder, de perfectionner des écoles techniques, afin d'assurer le progrès industriel du Canada. A notre gouvernement la tâche d'encourager, d'aider, de bien diriger les sociétés de colonisation, afin qu'elles puissent produire des œuvres fécondes. Ces sociétés de colonisation travaillent activement à l'œuvre du rapatriement."

" Depuis le 1er janvier 1901, 26,547 Canadiens ont été rapatriés. Cette statistique est encourageante."

(Page 6926, Débats français 1906-07)

Comme on le voit, que demandait M. Paquet?

PROMPTE CONSTRUCTION DU TRANSCONTINENTAL. On sait que le gouvernement met à ce travail toute son âme, et que la construction fait de merveilleux progrès;

ENCOURAGEMENT AUX SOCIÉTÉS DE COOPÉRATION

On sait aussi que le gouvernement a fait passer à la présente session une loi pour faciliter la création des sociétés de coopération et régler leur fonctionnement;

FONDATION D'ÉCOLES TECHNIQUES

Le gouvernement fédéral a augmenté la subvention annuelle aux provinces ce qui a permis au gouvernement libéral de Québec de fonder des Ecoles de Hautes-Études, et des écoles techniques, largement subventionnées et qui vont bientôt fournir à notre jeunesse l'éducation spécialisée dont elle a besoin;

ENCOURAGEMENT AUX SOCIÉTÉS DE COLONISATION

Le gouvernement fédéral a constamment accru depuis 1896 les subsides accordés aux Sociétés de Colonisation et de rapatriement, et comme l'a fait remarquer M. Paquet, les résultats sont aussi encourageants que possible.

On admettra en présence de ces faits que le gouvernement fait son devoir pour aider à l'œuvre du rapatriement.

MESURE SALUTAIRE POUR L'AGRICULTURE

Dans le discours déjà cité qu'il a prononcé au sujet de la politique d'immigration du gouvernement, M. le docteur Paquet, député conservateur du comté de l'Islet a signalé comme suit une mesure prise par la Société de Colonisation et de rapatriement du Lac St-Jean et Québec qui est puissamment propre à aider à l'œuvre du rapatriement:

Les autorités ont adopté à l'égard de l'agriculture dans la province de Québec une politique recommandable. Je la mentionne en lisant une lettre de M. René Dupont. Cette correspondance est adressée aux rédacteurs de la presse canadienne:

Québec, 8 janvier 1908.

Monsieur le rédacteur,— Pour activer le mouvement vers la province de Québec, le ministère de l'Intérieur vient d'autoriser l'organisation d'une branche de renseignements pour les terres déjà cultivées et qui sont disponibles, de manière à renseigner toutes les personnes désireuses de faire l'acquisition de ces terres.

Jusqu'à présent, ces renseignements manquaient complètement, quoique souvent nous ayons eu des demandes pour l'achat de terres déjà avancées. Cette branche du service sera à la disposition de tous ceux qui désirent faire l'acquisition de fermes dans n'importe quelle section du pays, ou de ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont des terres disponibles.

A titre de renseignement, je vous inclus une formule que nous transmettons à tous ceux qui ont des terres à vendre, et je serais très heureux si vous trouviez moyen, dans vos précieuses colonnes, de donner un bon mot à nos compatriotes au sujet de ce mouvement nouveau.

Vous remerciant à l'avance pour l'intérêt que vous prenez au mouvement de colonisation et pour les services que vous voulez bien rendre à la cause, j'ai l'honneur de vous prier de croire aux sentiments les plus distingués de

Votre tout dévoué,

RENE DUPONT

Agent de colonisation.

Le relèvement et le classement des terres disponibles peuvent produire de bons résultats surtout dans les localités où l'émigration des nôtres aux Etats-Unis a fait un tort incalculable à l'agriculture. Cette politique peut nous aider dans l'œuvre du rapatriement.

Nous espérons que voilà un bon point dont les adversaires du gouvernement Laurier sauront tenir compte.

Car cette Société de colonisation et de rapatriement est subventionnée.

SOCIÉTÉS CANADIENNES-FRANÇAISES DE COLONISATION ET DE RAPATRIEMENT SUBVENTIONNÉES PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Voici d'après une réponse officielle l'état des sommes payées aux sociétés de colonisation et de rapatriement canadiennes-françaises:

M. PAQUET demande:

1. Quel montant a été payé par le gouvernement fédéral à la société de colonisation et de rapatriement de Montréal depuis le 1er janvier 1900?

2. Quel montant a été payé par le gouvernement fédéral à la société de colonisation et de rapatriement du lac St-Jean et Québec depuis le 1er janvier 1900?

3. Quel montant a été payé par le gouvernement fédéral à la compagnie du chemin de fer du lac St-Jean depuis le 1er janvier 1900 pour encourager le rapatriement?

L'hon. M. FRANK OLIVER (ministre de l'Intérieur) :

1. \$25,300.

2. \$22,000.

3. \$34,000.

(Page 710, Débats Français 1908)

LES EMIGRES NON-CULTIVATEURS

Pour montrer que les agences de rapatriement subventionnées par le gouvernement fédéral sont loin de se croiser les bras et ne se contentent pas de faire des conférences agricoles, mais s'occupent aussi activement de nos compatriotes, pour lesquels l'agriculture peut n'avoir pas d'attrait, nous tenons à porter à la connaissance du public en général les remarques qui suivent et que nous empruntons au rapport annuel de 1907, présenté à l'Assemblée générale de colonisation et de rapatriement de la Province de Québec, par le président, l'honorable G. P. B. Casgrain, sénateur.

"Notre secrétaire a visité nos agents des Etats-Unis et y a acquis des renseignements qui pourraient beaucoup servir à agrandir notre sphère d'opération. Depuis assez longtemps, l'un de nos directeurs ayant de l'expérience en cette matière, M. Marquette, nous suggérait comme moyen efficace de rapatriement d'essayer le système de propagande en vue de procurer de la main-d'œuvre à toutes les branches d'industrie dans la province de Québec, choisie parmi les Canadiens rapatriés.

M. Carufel a alors pu se convaincre que cette idée est excellente et très praticable. Elle rencontre l'approbation de nos agents et celle de la très grande partie de nos compatriotes influents de la Nouvelle-Angleterre qu'il a consultés, car, songer à ramener les nôtres ici pour les mettre aux travaux de la terre, nous n'arriverons jamais à de grands résultats, mais, en leur assurant les moyens de gagner leur vie en utilisant les connaissances qu'ils ont acquises aux Etats-Unis, nous réussirons très bien. Pour y parvenir, nous nous adresserions d'abord à ceux qui sont forcés de chômer, puis, à cette classe, qui pour une raison ou pour une autre, aimerait à revoir sa terre natale si elle était sûre d'y avoir des moyens de subsistance.

Tous les journaux de langue française de là-bas sont à notre disposition; à eux se joindront volontiers les sociétés de bienfaisance, très nombreuses; tous se verraient soulagés d'un lourd fardeau, car en temps de chômage, ils ont souvent à venir en aide à cette population. Nous les recueillerions pour leur donner du travail et nous nous assurerions ainsi d'une immigration des plus désirables, qui, heureuse de revoir son ancien foyer et de pouvoir y vivre, ne le quitterait plus.

Notre secrétaire a fait, à Fall-River et à Springfield, Mass., la visite du Bureau de placement, établis depuis peu aux frais de l'Etat, dont on lui a communiqué le fonctionnement jusque dans les plus petits détails. La même chose peut être faite ici avec profit si vous acceptez maintenant

les suggestions de M. Marquette. Ces bureaux américains ont pour mission aussi de fournir des statistiques au Ministère du Travail, à Washington, dans notre province où l'on manque absolument de statistiques, notre société pourrait rendre de grands services sous ce rapport.

Nous pourrions dès maintenant, nous mettre en communication avec les manufacturiers de la province de Québec et tous ceux qui ont besoin de main-d'œuvre pour le printemps prochain et la saison à suivre pour nous assurer du nombre d'ouvriers requis, de l'échelle des salaires, du coût de la vie, des conditions du logement, etc., puis, faire part de ces informations à nos agents au plus tôt. Les journaux que nous patronons seront les premiers à faire connaître nos projets et à nous aider à les mettre à exécution".

LA SITUATION ACTUELLE

Cependant et bien que l'on doive se réjouir du succès qui a couronné les travaux de ces frères exilés, il faut bien admettre que cette réussite même rend difficile la tâche du rapatriement en dépit de tous les efforts qui sont tentés.

En somme, et comme l'indiquent les statistiques que nous citons:

Quelques-uns des Canadiens sont revenus et reviennent chaque jour.

Mais le plus grand nombre restent aux Etats-Unis.

Il y a pour cela de nombreuses raisons dont quelques-unes sont assez délicates, mais doivent cependant être indiquées, parce qu'elles sont bien réelles.

D'abord le clergé des Etats-Unis est plus ou moins opposé au rapatriement des Canadiens-français et cela se conçoit.

Les Canadiens-français catholiques forment de riches et nombreuses paroisses, très prospères dont le rapatriement serait la ruine.

Il ne faut pas s'étonner si les agents de rapatriement ne trouvent pas de ce côté un accueil empressé.

D'un autre côté, il ne faut pas oublier que beaucoup des Canadiens-français qui ont quitté le Canada, ont émigré parce qu'ils n'avaient pas le goût de la culture et que cela ne les tentait pas de rester sur une ferme.

Ceux-là ne reviendront pas davantage et peut-être même, vaut-il autant qu'ils ne rentrent pas pour tenter une besogne qui ne leur convient pas.

Avec tous ces obstacles, il est encore merveilleux que l'œuvre du rapatriement donne des résultats aussi avantageux que ceux que nous avons à signaler.

LA FIN DE L'EMIGRATION

Naturellement, il est impossible de prétendre que l'émigration des Canadiens-français vers les Etats-Unis a complètement cessé.

Le nombre des Canadiens-français établis dans les Etats voisins de la frontière est tel qu'il y a et doit y avoir fatalement un mouvement constant de va et vient, d'aller et retour entre les Canadiens de Québec et des Etats.

Les uns reviennent, les autres repartent. Un échange s'établit.

Mais ce qui est bien évident, c'est qu'il n'y a plus maintenant émigration, c'est-à-dire départ de famille canadienne, vendant tout et abandonnant leur patrie ingrate pour s'en créer une autre.

Ce mouvement a cessé.

Ceux qui partent maintenant ne s'en vont plus définitivement: ils conservent pied à terre au Canada, et y reviennent quelquefois même deux et trois fois l'an.

En un mot, ils ne sont pas DERACINES, la souche reste toujours enfoncée dans le sol natal.

C'est cet état de choses que décrit l'honorable Rodolphe Lemieux, dans une déclaration aussi juste qu'elle est modeste en réponse au discours de M. Paquet :

"Généralement parlant, dans la Province de Québec, le mouvement migrateur vers les Etats-Unis a sensiblement, sinon complètement cessé depuis dix ans. Sans doute, à raison des centres français importants qui existent dans la Nouvelle-Angleterre, il se produit ici et là un mouvement migrateur vers les Etats-Unis, mais, je le répète, l'émigration des nôtres vers les Etats-Unis a considérablement diminué."

(Page 6930. Débats français 1906-07.)